



OBSERVATOIRE DU SAHEL



LES PERSPECTIVES GÉOPOLITIQUES DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS LE SAHEL

AUTEUR :

SAMUEL NGUEMBOCK est enseignant permanent à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) et Enseignant associé à l'IRIS France. Docteur en Etudes européennes à l'Institut d'Etudes Européennes de l'Université Paris 8 et en Relations internationales à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun. Responsable des programmes de recherche et de formation à Thinking Africa. Il a été Professeur de géopolitique à l'Institut supérieur du management public et politique de Paris (ISMaPP) et est consultant international auprès des organisations internationales (ONU, OIF...).

Expert des questions de sécurité, défense, géopolitique et prospective, il a enseigné la géopolitique et les relations internationales à Rouen Business School (2011 – 2013), le management de la diversité dans les administrations publiques et privées à Paris Executive Campus (depuis 2011), les politiques publiques à l'IUT de Sénart – Université Paris-Est Créteil (2012-2013), la géopolitique de l'Afrique à l'Ecole supérieure de commerce Paris-Europe (ESCP) (2010 – 2011). Il est auteur d'un ouvrage et de plusieurs articles.

COORDINATEUR SCIENTIFIQUE :

Dr. LADJI OUATTARA, Directeur scientifique de l'Observatoire des enjeux géopolitiques, sécuritaires et socio-politiques du Sahel de Thinking Africa, enseignant à l'Université d'Evry (France) et à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).

Résumé

La région du Sahel est aujourd'hui caractérisée par de nombreuses crises : instabilité politique, résurgence des coups d'Etats, terrorisme, extrémisme violent, pénuries alimentaires, crise climatique et environnementale, migrations et violence généralisée. La compréhension de la région devient de plus en plus complexe car elle est liée à des processus, des acteurs, des enjeux et des défis présents à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale. Mais un facteur explicatif avec des incidences structurelles sur plusieurs autres devient central : la démographie. La croissance démographique, au regard de la quasi-totalité des études disponibles, permet de s'interroger sur la capacité des gouvernements à assurer l'autorité voire la responsabilité de l'Etat en ce qui concerne les sujets cruciaux relevant de leurs compétences sur le temps long. L'objectif fixé dans cette étude est de mettre en perspective, à partir des hypothèses et des scénarios, les conséquences géopolitiques de la croissance démographique dans le Sahel. Pour une meilleure compréhension des incidences géopolitiques de la croissance démographique dans le Sahel à partir des scénarios d'évolution possible pour les pays étudiés, Il a semblé important d'identifier des hypothèses d'évolution dans différents domaines qui semblent déterminants pour l'avenir : la démographie comme point de départ, le contexte politique qui oriente les perspectives de paix et de solidité institutionnelle, le contexte économique et l'intégration régionale.

Contexte

Repartis sur un territoire d'environ 5 100 000 km² et grand comme 9,2 fois la France métropolitaine, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad regroupaient à eux cinq, à peine 14 % d'habitants de plus qu'elle en 2015. La taille de la population de cette région est légèrement supérieure à celle de la France alors que sa superficie est environ 9 fois plus grande. Une superficie plus importante que celle de l'Union européenne mais 5 fois moins peuplée que cette dernière (environ 86,4 millions d'habitants en 2020¹). Dans l'ensemble des pays du Sahel et précisément au Mali, au Niger, au Tchad et au Burkina Faso, les implications géopolitiques de la croissance démographique se font ressentir à plusieurs niveaux. Ces dernières pèsent structurellement sur la stabilité des Etats de la région et au-delà. Selon la Banque mondiale, environ 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté à travers le Sahel en 2050.

¹ UNFPA, Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie et ses défis sociodémographiques et sécuritaires, 2020-2021

Idées majeures

- Compte tenu des évolutions démographiques observées dans le Sahel, le scénario d'une baisse très rapide à l'horizon 2030 apparaît très improbable.
- Une croissance démographique soutenue, combinée à une incapacité des économies nationales à assurer un bien-être suffisant aux populations actuelles et à naître pourrait très rapidement déboucher sur un regain plus ou moins important de mécontentement, de revendications, de mortalité et d'émigration des populations.
- L'instabilité politique au sein des pays du Sahel pourrait décourager les investisseurs étrangers. Ce qui dégraderait encore davantage les perspectives de croissance économique.
- Des tensions entre élites politiques ou entre élites politiques et autorités militaires pour le contrôle du pouvoir pourraient se renforcer, même si la probabilité d'une telle hypothèse varie d'un pays à un autre.
- Des crises qui pourraient provoquer des mouvements migratoires massifs obligeant des pays à se replier sur eux-mêmes par des fermetures de frontières.

Problématique

Selon la Banque mondiale, il est indiqué que jusqu'à 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté à travers le Sahel en 2050. Ces évolutions d'ampleur s'accompagneront-elles d'une croissance économique suffisante et suffisamment inclusive pour permettre le développement ? Les conditions préalables de ce développement, et notamment les questions sécuritaires et de bonne gouvernance pourront-elles être remplies ? Si ce n'est pas le cas, la zone sahélienne sera très certainement une zone de tensions géopolitiques aggravée par la croissance démographique.

Mots clés

Sahel, Croissance démographique, enjeux géopolitiques, économie, politique, intégration régionale

INTRODUCTION

Quasiment dans l'ensemble des pays du G5 Sahel et précisément au Mali, au Niger, au Tchad et au Burkina Faso, les implications géopolitiques de la croissance démographique se font ressentir à plusieurs niveaux et pèsent structurellement sur la stabilité des Etats de la région et au-delà. Dans ces pays notamment, du fait particulièrement de la croissance démographique, l'insécurité demeure présente et menace de s'étendre aux pays du Golfe de Guinée avec la même intensité. La croissance démographique ne constitue pas le seul facteur majeur de l'insécurité dans le Sahel. Elle est considérée ici comme un facteur aggravant de l'insécurité. L'expansion du terrorisme a notamment entraîné la formation de milices d'autodéfense communautaires et créé des « friches » sécuritaires dans tout le Sahel. Tout comme les rebellions touarègues depuis 1963, la déstabilisation de la Libye, les conséquences du changement climatique et l'amenuisement des ressources vitales demeurent eux-aussi des facteurs majeurs.

En effet, contrairement au reste de l'Afrique, le Sahel (ainsi que quelques pays d'Afrique centrale) continue de voir sa population augmenter massivement. Et, rien, actuellement, ne laisse entrevoir un éventuel renversement de tendance pour les années à venir. De nombreuses études et estimations indiquent que la population va doubler au Mali en 2040, passant de 21,5 à 40 millions d'habitants et de 23 à 55 millions au Niger. Le Niger détient, d'ailleurs le record mondial de fécondité. La zone concentre des situations d'extrême pauvreté combinées à une instabilité politique chronique et à des risques géopolitiques croissants, puisqu'elle est devenue l'un des bastions du djihadisme avec la présence sur le territoire de groupes comme AQMI (*Al-Qaïda* au Maghreb islamique) ou du mouvement *Boko Haram*. Les évolutions démographiques montrent que la jeunesse représentera les trois quarts de la population dans le Sahel et fera pression sur les Etats avec une demande sociale exponentielle.

Les grandes tendances que l'on peut observer dans les pays du Sahel sont, au plan démographique, une croissance forte et une réduction potentiellement limitée de la fécondité. Concernant les aspects politiques, économiques et sociaux, on constate une amélioration de la situation globale des différents pays de la zone depuis les années 2000 avec des taux de croissances économiques importants ainsi que de nombreux progrès en matière de santé et d'éducation. Toutefois, la zone est en proie à de nombreux facteurs d'instabilité : la résurgence des coups d'Etat au cours des dernières années et des derniers mois, l'économie des différents pays est très peu diversifiée et repose souvent sur l'exploitation de ressources naturelles rendant les pays dépendants des importations, la zone est fortement exposées aux aléas climatiques. En plus, elle dispose de nombreuses ressources, notamment pétrolières, gazières, aurifères et uranifères qui génèrent des crispations entre les différents pays. La croissance démographique conduit à l'augmentation massive de la main d'œuvre sans que le marché du travail ne croisse suffisamment pour l'absorber ce qui se manifeste par des taux de chômage extrêmement élevés notamment chez les jeunes. Enfin, les différents pays du G5 Sahel sont fortement touchés par l'insécurité et notamment par le développement des Groupes armés terroristes (GAT) et de l'extrémisme violent.

De 2015 à 2030, la population du G5 Sahel devrait vraisemblablement augmenter de 65 % ; celle des moins de 15 ans progressant de 61 %, celle des 15-29 ans (les jeunes entrants dans la

vie active) de 71 % et celle des 60 ans ou plus de 68 %. Dans un Rapport² récemment publié par la Banque mondiale, il est indiqué que jusqu'à 13,5 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté à travers le Sahel en 2050. Ces évolutions d'ampleur, s'accompagneront-elles d'une croissance économique suffisante et suffisamment inclusive pour permettre le développement ? Les conditions préalables de ce développement, et notamment les questions sécuritaires et de bonne gouvernance pourront-elles être remplies ? Si ce n'est pas le cas, la zone sahélienne sera très certainement une bombe démographique mais également géopolitique.

EVOLUTIONS ET TRANSFORMATIONS DEMOGRAPHIQUES : RETROSPECTIVE DES ANNEES 1970 A NOS JOURS

Repartis sur un territoire d'environ 5 100 000 km² et grand comme 9,2 fois la France métropolitaine, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad regroupaient à eux cinq, à peine 14 % d'habitants de plus qu'elle en 2015. La taille de la population de cette région est légèrement supérieure à celle de la France alors que sa superficie est environ 9 fois plus grande. Une superficie plus importante que celle de l'Union européenne, mais 5 fois moins peuplée que cette dernière. Dans cet ensemble 3 fois moins densément peuplé, en moyenne, que l'Afrique subsaharienne, le Burkina Faso, avec une population équivalent pratiquement à celle du Mali et du Niger sur une superficie 4,5 fois plus faible se démarque incontestablement. Tout comme, à l'autre extrême, la Mauritanie dont la population s'avère de très loin la plus éparse, d'autant que, dans sa très large majorité, elle réside en ville, la capitale Nouakchott concentrant à elle seule un peu plus d'un million d'habitants.

En 2019, les 85 millions d'habitants du G5 Sahel ne représentaient que environ 8 % de la population subsaharienne ; une proportion à peine égale à celle que l'on enregistrait au moment des indépendances dans les années 1960, mais une proportion en constante augmentation depuis les années 1985-1995 au cours desquelles elle était tombée à 6,8 %. Cette population a quasiment doublé en 20 ans. Elle est cependant très jeune : les moins de 15 ans représentaient en 2019 47% de la population contre 15% par exemple au sein de l'Union européenne. Par ailleurs, la pauvreté reste de mise. Selon la Banque mondiale, le PIB par habitant de la région, toujours en 2019, était de 777 dollars, 45 fois moins que dans l'Union européenne³.

Quelques clés pour comprendre la croissance démographique dans le Sahel

La croissance de la population devient galopante avec l'allongement de la durée de vie qui est, en lui-même, source de croissance démographique. Mais on sait également⁴ que lorsqu'il

² Banque mondiale, Région du Sahel : Rapport national sur le climat et le développement, septembre 2022

³ Josep BORELL, «Sahel : pour gagner la guerre, il faut maintenant gagner la paix », le 21 février 2021 :

https://www.eeas.europa.eu/eeas/sahel-pour-gagner-la-guerre-il-faut-maintenant-gagner-la-paix_fr

⁴ Depuis la publication, en 1956, de l'étude des Nations unies : *Le vieillissement des populations et ses conséquences économiques et sociales*, Étude démographiques n°26, Département des affaires économiques et sociales, New York.

résulte d'une baisse des risques de décès, l'allongement de la durée de vie devient un facteur non négligeable de vieillissement de la population (augmentation de la proportion de personnes âgées). Et ce d'autant plus qu'il contribue au déclin de la fécondité, la survie beaucoup plus fréquente des enfants incitant les couples à revoir plus ou moins à la baisse la taille de leur descendance (diminution de la proportion de jeunes).

Selon de nombreuses études démographiques, le processus de baisse de la fécondité résulte d'une subordination des individus au principe de rationalisation de la vie⁵ ou de l'émergence d'un mode moderne de développement économique⁶. Le processus de baisse de la fécondité, tel qu'apprécié à l'aune de l'indicateur conjoncturel⁷, apparaît désormais bien engagé dans les pays du Sahel, réserve faite du Niger.

Néanmoins, dans les pays du G5 Sahel et, plus largement, en Afrique subsaharienne, le taux net de remplacement excède en 2010-2015 son niveau des premières années 1950 : de +12 % en Mauritanie, de +34 % au Tchad, de +56 % au Burkina Faso, de +68 % au Niger, seul pays du G5 Sahel où le taux net de remplacement n'a pas encore entamé son déclin (3,2 filles survivantes, en moyenne, par femme contre 1,9 en 1950) et de +75 % au Mali (2,3 filles survivantes, en moyenne, par femme contre 1,4 en 1950) ; soit des augmentations comparables (Mauritanie) ou très nettement supérieures à celle de 14 % observée pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble (2,1 filles survivantes, en moyenne, par femme contre 1,8 en 1950)⁸.

L'on constate que l'amélioration de la survie des femmes a surcompensé l'effet du déclin de la fécondité. Dans ces pays, le déclin de la fécondité est en partie dû à l'allongement du calendrier de la mortalité comme en atteste la confrontation des évolutions des taux nets et des taux bruts de reproduction⁹ observées depuis les années 1950. Selon Alain Parant¹⁰, l'écart entre les taux bruts et net de reproduction tend à être d'autant plus important que la fécondité est plus forte et la mortalité de la population féminine, plus précoce. On note une tendance générale du taux net de reproduction à augmenter plus vite et plus longuement que le taux

⁵ Thèse défendue par Adolphe Landry dans son ouvrage *La Révolution démographique. Études et essais sur les problèmes de population* (Paris, Sirey, 1934). Dans l'existence de toute population, un moment survient – variable selon le niveau de bien-être et le degré d'ouverture sur l'extérieur – où, raisonnant en termes de revenus ou de niveaux de vie relatifs (et non plus absolus), les individus en âge de procréer limitent volontairement la taille de leur descendance.

⁶ Thèse exposée par Frank Notestein (« Problems of Policy in Relation to Areas of Heavy Population Pressure », *Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol.22, n° 4, 1944, Chicago; « Population: The Long View », in SHULTZ Theodore. *Food for the World*. Chicago: University of Chicago Press, 1945) et Kingsley Davis (« The World Demographic Transition », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 1945, New York) et élevée au rang de théorie par l'Office of Population Research de Princetown, le Population Council et la Division de la population des Nations unies

⁷ L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge d'une année (ou d'une période). Il peut s'interpréter comme le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées à chaque âge cette année-là (ou, en moyenne, durant cette période-là).

⁸ Samuel NGUEMBOCK et Alain PARANT (Dir), Les pays du G5 Sahel : perspectives démographiques et enjeux géopolitiques à l'horizon 2030, Rapport n°4, Futuribles et IRIS, mars 2017.

⁹ Le taux de reproduction mesure dans quelles conditions se fait le remplacement des générations. Ce calcul peut être effectué en tenant compte de la mortalité (taux net de reproduction) ou en l'absence de mortalité (taux brut de reproduction).

¹⁰ Démographe, ancien chercheur à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED)

brut ; la survie de la population féminine s’améliorant, un surplus de reproduction en résulte, et ce, en dépit de l’émigration (plus particulièrement féminine) ayant plus ou moins affecté les pays.

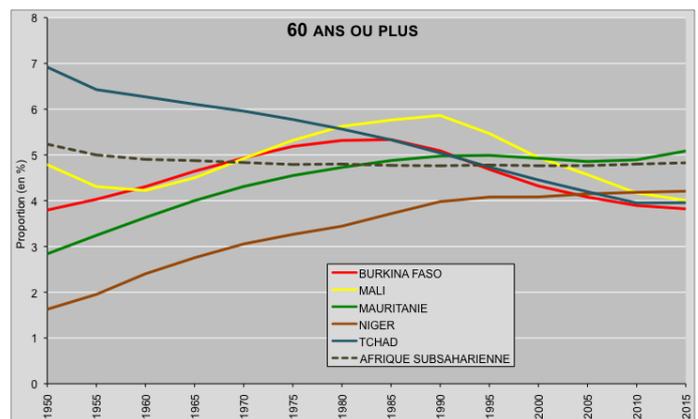
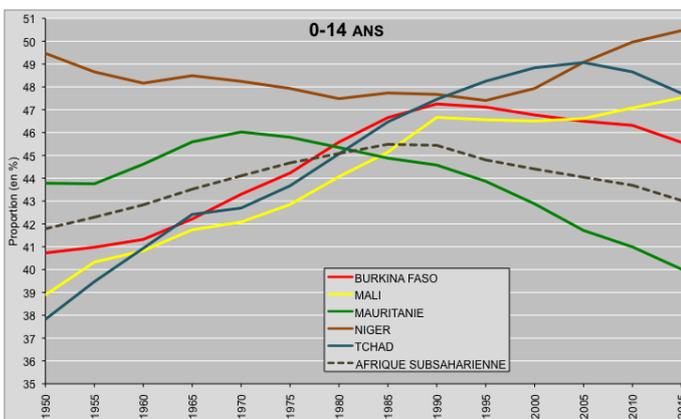
Prise de conscience et engagement des autorités

Compte tenu de l’ampleur de la croissance de la population majoritairement jeune, les autorités des pays du Sahel se déclarent toutes très soucieuses. Elles assurent agir pour réduire le niveau de la fécondité, mais se déclarent très peu (pro)actives en matière de management de la population active. Celle-ci ne va pas pour autant manquer de vieillir, d’autant plus intensément que l’ambition, par ailleurs affichée, de réduire la mortalité sera réellement suivie d’effets.

À court-moyen terme, les États devront non seulement légiférer sur l’âge de cessation d’activité professionnelle, mais encore veiller, avec l’ensemble des forces vives nationales, au maintien de l’employabilité du plus grand nombre possible de producteurs de richesses. Cette approche exige d’importants et coûteux investissements dans la formation des personnes, leur maintien en santé, leur protection sociale, l’adaptabilité des outils de production, ...

Au vu de tout ce qui précède et dans un contexte de croissance démographique soutenue (environ 3 % par an), les jeunes qui constituent la tranche d’âge la plus importante sont particulièrement pris dans un chômage structurel. Cette situation les expose au recrutement facile par les groupes armés et renforce l’instabilité dans les pays concernés. La problématique demeure complexe. Elle mérite d’être comprise au-delà des discours, et d’être abordée de façon méthodique par définition prudente des hypothèses et scénarios possibles afin de limiter les conséquences désastreuses dans le temps long sur des régions voisines (le Golfe de Guinée, le Maghreb, le sud de l’Europe et le pourtour méditerranéen).

Pays du G5 Sahel et d’Afrique subsaharienne.
Proportions de population âgée de moins de 15 ans et de 60 ans ou plus (en %).
Évolution de 1950 à 2015



Source : Nations unies, *World Population Prospects. The 2015 Revision.*

PERSPECTIVES GEOPOLITQUES REGIONALES : SCENARIOS POSSIBLES

Pour une meilleure compréhension des incidences géopolitiques des évolutions démographiques dans le Sahel à partir des scénarios d'évolution possible pour les pays étudiés, il a semblé important d'identifier des hypothèses d'évolution dans différents domaines. Les domaines identifiés apparaissent déterminants pour l'avenir : la démographie comme point de départ, le contexte politique qui oriente sur les perspectives de paix et de solidarité institutionnelle, le contexte économique et l'intégration régionale.

Sur le plan démographique

L'hypothèse démographique probable

Compte tenu des évolutions démographiques observées plus haut, le scénario d'une baisse très rapide à l'horizon 2030 apparaît très improbable. En conséquence, et bien qu'articulée sur une hypothèse relativement conservatrice des soldes migratoires nets et sur une hypothèse — optimiste — d'allongement des prévisions de la mortalité, la variante haute des projections des Nations unies constitue le futurible démographique le plus vraisemblable. Au total, de 2015 à 2030, la population du G5 Sahel augmente selon ce futurible de 65 %, celle des moins de 15 ans progressant de 61 %, celle des 15-29 ans (les jeunes entrant dans la vie active) de 71 % et celle des 60 ans ou plus de 68 %¹¹.

Ces évolutions démographiques ne seront pas sans conséquences sur la sécurité régionale. Avec une faible croissance économique et une démographie galopante, un taux de chômage particulièrement élevé chez les jeunes et un volume de création d'emplois relativement faible, il est incontestable que les pays du G5 Sahel feront face à d'importants défis sécuritaires, économiques et sociaux au cours des décennies à venir. Le Rapport Groundswell de la Banque mondiale va plus loin en indiquant d'une manière générale que «les migrations climatiques internes seront les plus importantes dans les régions les plus pauvres et les plus vulnérables aux aléas du climat»¹².

La croissance de la population dans la catégorie des jeunes, qui seront confrontés au manque d'opportunité et d'emplois durables et décents, pourrait accélérer la criminalité et la dégradation du tissu social régional. La pression sociale sur les Etats du fait de la croissance démographique constituera dès lors une sérieuse menace non seulement sur la stabilité des pays, mais aussi et surtout sur le développement de ces derniers. La faiblesse ou la désarticulation des Etats pourrait avoir pour conséquence une jeunesse mal gouvernée et en proie à des situations d'instabilité et de conflits violents.

Le défi lié à l'urbanisation sera particulièrement central. Les zones urbaines étant faiblement développées en infrastructures sociales de base, l'éclatement des conflits et les menaces sécuritaires et environnementales dans les régions périphériques pourraient être à l'origine de graves instabilités dans les villes, du fait des déplacements forcés des populations locales.

¹¹ Selon les projections d'Alain Parant in Samuel Nguembock et Alain Parant, op cit

¹² Banque Mondiale, Groundswell Afrique : Les migrations climatiques internes dans les pays d'Afrique de l'Ouest, Résumé analytique, BIRD, 2021

Les hypothèses alternatives

Tout en reconnaissant que la moitié de la population a déjà moins de 15 ans et le tiers des enfants n'est pas scolarisé, ces derniers seront tous adultes en 2040. De ce point de vue, une croissance démographique soutenue, combinée à une incapacité des économies nationales à assurer un bien-être suffisant aux populations déjà nées et à naître pourrait très rapidement déboucher sur un regain plus ou moins important de mécontentement, de revendications, de mortalité et pourrait inciter les populations à l'émigration :

— Regain de la mortalité : il affecterait en priorité les individus les plus fragiles (les très jeunes enfants, les femmes, les personnes les plus âgées) et il s'accompagnerait de déplacements internes plus ou moins massifs des populations.

— Débordement migratoire : il pourrait survenir en parallèle d'un regain paroxystique de la mortalité, comme il pourrait être perçu comme le meilleur moyen de l'éviter pour les franges les plus mobiles des populations.

Sur le plan économique

Hypothèse 1. Un taux de croissance économique qui pourrait contenir la croissance démographique

Cette hypothèse ne peut être plausible que si la croissance économique s'améliore et reste soutenue (avec une moyenne supérieure ou égale à 7 %), il est probable que le poids de la démographie ne représente pas un obstacle au développement socio-économique du pays. Cette configuration peut au contraire constituer un accélérateur de croissance dans la mesure où la population, devenant un marché potentiel pour les investisseurs, pourrait contribuer significativement au développement des localités, un enjeu majeur pour l'ensemble des pays du Sahel au cours des décennies à venir.

Pour que ce scénario se confirme, il faudrait que la croissance dans les différents pays soit structurellement inclusive. Pour cela, les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures urbaines, de transport et de communication devront connaître un développement substantiel, à la hauteur des exigences de la diversification des économies, notamment la modernisation de secteur agricole et pastoral. Les dépenses de sécurité atteignent 30 %, 25 % et 18 % des budgets du Tchad, du Mali et du Niger, empiétant sur le financement de l'éducation et de la santé. Et ce, alors que le chômage des jeunes au Niger est passé de 13 % en 2011 à 17 % en 2014¹³. Dans les pays comme le Niger, le Mali et le Burkina Faso, la maîtrise des chocs sécuritaires et humanitaires, ainsi que des groupes armés, pourrait s'avérer un tournant décisif pour une reprise effective et durable de l'activité économique.

Dans cette hypothèse, la croissance économique permet de maintenir le statu quo, mais les pays du Sahel restent très inégalitaires. Les gains de croissance suffisent à rendre supportable la croissance démographique, mais ils ne sont pas mieux redistribués et restent réservés à une petite partie de la population et aux investisseurs étrangers (compagnies pétrolières étrangères par exemple).

¹³ Mabingué NGOM, « Démographie et insécurité croissante dans le Sahel : trois scénarios d'avenir », 22 juillet 2021 : <https://ideas4development.org/demographie-et-insecurite-croissantes-dans-le-sahel-trois-scenarios-davenir/>

Hypothèse 2. Une croissance économique faible par rapport à la vitesse de la croissance démographique

Comme dans la très grande majorité des pays africains, le rythme de la croissance économique des pays du Sahel ne suit pas la vitesse de la croissance de la population et la pression sociale que cette dernière exerce sur la stabilité des Etats. Ces pays étant dépendants quasiment d'une source unique de richesse, à savoir l'exploitation des matières premières agricoles, si pour une raison ou pour une autre, cette source de revenu se tarit (du fait d'une catastrophe climatique, d'une guerre, etc.), les perspectives économiques des pays pourraient fortement se dégrader. Le cas en ce moment du Mali, du Burkina Faso alimente suffisamment cette hypothèse.

Par ailleurs, l'instabilité politique au sein des pays du G5 Sahel pourrait décourager les investisseurs étrangers, ce qui dégraderait encore davantage les perspectives de croissance économique.

Enfin, on peut également envisager, si une paix durable est retrouvée, une situation dans laquelle la croissance économique des pays du G5 Sahel se maintient à des niveaux élevés mais dont les fruits sont réservés à une petite partie de la population et aux investisseurs étrangers (compagnie pétrolière étrangère par exemple).

Dans tous les cas de figure, la conséquence directe serait une croissance très forte de la pauvreté, principalement dans quatre pays pour l'instant : Tchad, Mali, Burkina Faso, Niger.

Hypothèse 3. Diversification économique de certains pays du G5 Sahel

Le pari de la diversification économique ne pourra pas être gagné si d'importantes mutations économiques ne s'opèrent pas dans la perspective de réduire la très forte dépendance des pays aux ressources naturelles minières et/ou agricoles. Des pays comme la Mauritanie ou de moins en moins le Tchad, compte tenu de leurs relatives capacités de maîtrise des chocs sécuritaires, pourraient parvenir à une diversification économique si une vraie relance des activités manufacturières et l'intensification des réformes structurelles dans les secteurs clefs sont rigoureusement mises en œuvre. Il faut rappeler qu'en 2014 l'économie de la Mauritanie a fortement ralenti, la croissance réelle du PIB n'ayant été que de 3,1 % en 2015 contre 6,6 % en 2014, en raison essentiellement de la baisse des prix du minerai de fer, son principal produit d'exportation. Mais en 2021, la croissance s'est redressée, tirée par une augmentation de la consommation des ménages et des investissements, ainsi que par l'amélioration des résultats du secteur des services¹⁴. Au Tchad, contrairement à la Mauritanie, les obstacles pourraient s'avérer plus nombreux et plus profonds. Le pays est tributaire de l'activité pétrolière et pourrait connaître une forte contraction de l'activité dans ce secteur, ce qui est déjà le cas en 2016 et 2017. Le pays a enregistré de sérieuses contre-performances dans le secteur agricole au cours des dernières années, ce qui risque d'amplifier la crise sociale et économique actuelle qui pourrait être amplifiée si le virage de la transition n'est pas prudemment négocié.

Les profondes perturbations relevées sur les circuits d'approvisionnement et d'exportation, du fait des menaces sécuritaires, continueront d'avoir d'importants impacts sur le processus de

¹⁴ Banque mondiale, Rapport sur la Situation Economique en Mauritanie, juin 2022

diversification économique. La capacité de l'État à mener à terme ses différents programmes d'investissements publics dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'émergence économique est très fortement remise en cause. Même si la croissance moyenne respectivement du Mali, du Niger et du Burkina Faso pourrait se fixer autour de 3 à 4 % en 2022, ces pays restent cantonnés à une économie rentière, peu rentable. Au Mali, bien que le pays ait enregistré en 2021, une croissance de 3,2% qui s'est traduite par une légère baisse de la pauvreté à 44,2% le taux de chômage est resté de 7,4%¹⁵.

Si la croissance des industries extractives se confirme, il faudra une augmentation des investissements publics d'aménagement agricole et de transport pour accélérer la diversification et la rentabilité de l'économie nationale.

Au Burkina Faso, avec l'accélération de l'urbanisation qui pourrait atteindre 35 % en 2026¹⁶, on peut s'attendre à un processus de diversification plus dynamique. Mais cela nécessitera un environnement sécuritaire national et régional favorable, des infrastructures de base modernes et durables et la maîtrise du chômage et du sous-emploi des jeunes et des femmes en milieu urbain.

Pour que cette hypothèse se confirme, il faudrait que les pays confrontés à des difficultés de transition politique et ceux en proie à aux attaques terroristes et des instabilités de nature diverse retrouvent à court terme les bases de la consolidation de la paix. Pour cela, le respect de l'ordre constitutionnel et l'accession au pouvoir par des voies pacifiques seront constitués comme passage obligé pour la diversification et l'investissement. En outre, les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures urbaines, de transport et de communication devront eux aussi connaître un développement substantiel pour atteindre les objectifs fixés.

Sur le plan politique

Hypothèse 1. Une société civile et une amélioration des performances des systèmes éducatifs qui contribuent au renouvellement démocratique des élites politiques.

Dans tous les pays du G5 Sahel, on a observé au cours de la décennie 2010-2020, une volonté de renouvellement des élites politiques fortement impulsée par la société civile.

Au Burkina Faso, la mobilisation citoyenne de la société civile a très fortement contribué au changement politique en 2014. Celle-ci, sous l'impulsion depuis quelques années du mouvement Balai citoyen, est devenue un facteur décisif de changement politique compte tenu de son rôle dans la sensibilisation et l'éducation citoyennes. Mais depuis le début de la décennie 2020, l'on observe une tendance inverse fortement marquée par des coups d'Etat.

Au Tchad, la crise économique et budgétaire, ainsi que les menaces sécuritaires, pèsent et vont continuer d'être déterminantes pour l'ouverture politique et le développement d'une société civile à l'échelle nationale. Mais une tendance vers le renforcement des capacités de mobilisation est à prendre en compte. On observe progressivement la formation d'acteurs avec une capacité non négligeable d'adhésion à l'action des gouvernements de transition

¹⁵ Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques au Mali en 2022 :

<https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/mali/mali-economic-outlook#:~:text=Perspectives%20et%20risques.%2C5%20%25%20en%202021>).

¹⁶ CERFODES, L'Urbanisation au Burkina Faso : <https://cerfodes.org/lurbanisation-au-burkina-faso/>

(Mali, Burkina Faso). Le passage de cette adhésion conjoncturelle à une mobilisation plus structurelle sur le temps long pourrait poser les bases d'une stabilité durable dans les pays avec effet de diffusion sur les pays voisins. Mais la perte d'attractivité des gouvernements militaires en place pourrait être catastrophique pour les États au cours des décennies à venir si leur maîtrise de la précarité sociale n'est pas à la hauteur des attentes des populations.

Hypothèse 2. Des tensions entre élites politiques s'accrochant au pouvoir et une jeunesse éduquée à la recherche du nouveau.

Des tensions entre élites politiques ou entre élites politiques et autorités militaires pour le contrôle du pouvoir pourraient se renforcer, même si la probabilité d'une telle hypothèse varie d'un pays à un autre. Au Tchad, la maîtrise de l'appareil militaire et du dispositif de défense par le président de Transition pourrait lui assurer une certaine stabilité à la tête du pays pendant la période de la transition. Mais en cas de crise électorale pour l'alternance démocratique, coup d'État ou décès, il est probable que la stabilité politique du pays obtenue par une forte présence militaire puisse échapper au nouveau pouvoir central. Le facteur économique demeure également décisif. Si la crise économique et budgétaire perdure, il est fort probable que cela ait un impact négatif sur la chaîne de commandement militaire, avec des tensions internes à l'institution qui pourraient déboucher sur une instabilité profonde. En Mauritanie, l'opposition reste bien représentée avec, dans ses rangs, d'anciens chefs de l'État et de gouvernement qui pourraient peser politiquement sur l'échiquier national. La stabilité du pays dépendra du niveau d'inclusion des partis politiques et du comportement des autorités militaires quant à la légalité et à la légitimité du régime d'alternance retenu. Au Mali et au Burkina Faso, tout dépendra de la consolidation des institutions démocratiques et des capacités à contenir la menace sécuritaire, ainsi que de la maîtrise de l'inclusion spatiale par la réduction des inégalités territoriales.

Hypothèse 3. Des situations de blocages ethnico-politico-religieux avec tensions fortes entre communautés

Les situations de blocage politique liées à une majorité ethnique au sein d'un gouvernement deviennent de moins en moins probables, compte tenu de la formation d'une classe dominante autour du pouvoir central qui dépasse les trajectoires d'appartenance identitaire, et compte tenu du fait qu'il y a de moins en moins de gouvernements issus d'un seul bloc ethnique. Au Tchad, une telle éventualité demeure néanmoins plausible. Elle apparaît beaucoup moins vraisemblable au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Mauritanie. Même si les groupes ethniques sont pris en compte dans la formation des gouvernements, les tensions les plus fortes viendraient de la capacité de nuisance militaire de certains groupes. Le facteur militaire demeurera décisif, et tout dépendra du caractère républicain et du professionnalisme des armées nationales.

En ce qui concerne l'Intégration régionale

Hypothèse 1. Une intégration régionale qui se construit sous pression des bailleurs et en conformité avec les plans d'émergence des pays

Se définissant progressivement comme un pôle régional, le G5 Sahel se présentait comme une alternative crédible à la très lente évolution des organisations régionales sur les plans opérationnel et financier. La Mauritanie a quitté la CEDEAO en 2000 et pourrait continuer d'accroître sa participation dans une organisation comme le G5 Sahel au sein de laquelle ses intérêts stratégiques prioritaires pourraient être sérieusement menacés. Face à la menace sécuritaire commune, le Mali, le Burkina Faso et le Niger, membres de la CEDEAO, pourraient avoir un intérêt prioritaire à privilégier la coopération au sein du G5 Sahel plutôt qu'au sein de la CEDEAO qui aurait du mal à mutualiser les moyens de la région pour apporter une réponse à ces derniers. Le Tchad, un pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), est déjà très fortement impliqué au sein du G5 Sahel et nourrit d'importantes ambitions politico-sécuritaires et diplomatiques. Son positionnement au sein de la région, et ses interventions au Mali et au Niger lui ont apporté une reconnaissance internationale incontestable tant au niveau du continent qu'à l'échelle mondiale. Le Tchad est désormais un interlocuteur incontournable dans la lutte contre le terrorisme dans le Sahel et en Afrique. Mais la situation politique interne à chaque Etat pourrait réduire les chances d'une telle collaboration.

Dans cette hypothèse, on peut également imaginer un investissement plus important d'un pays voisin (avec une relative santé économique et une relative stabilité politique : Maroc Côte d'Ivoire, Sénégal) dans le G5 Sahel et qui jouerait le rôle de locomotive dans le processus d'intégration régionale. Ainsi, on peut prendre l'exemple du Maroc qui a officiellement demandé à intégrer la CEDEAO, même s'il sera, a priori, davantage question d'un positionnement diplomatique dans la perspective des échanges économiques et commerciaux que d'un réel investissement stratégique. Il est important de prendre également en compte les conséquences du retrait du Mali et les fortes tensions diplomatiques entre certains pays membres du G5 Sahel.

Hypothèse 2. Fermetures des frontières et replis nationaux

Au vu de la situation globale de la région, il est clair qu'elle demeurera fragile au cours des années à venir avec de solides inquiétudes liées à de vastes et profondes crises humanitaires, sanitaires ou sécuritaires. Des crises qui pourraient provoquer des mouvements migratoires massifs obligeant des pays à se replier sur eux-mêmes par des fermetures de frontières. La Mauritanie et le Tchad, compte tenu de leur relative capacité de contrôle territorial et avec la crainte d'une diffusion ou d'une contagion de l'instabilité, pourraient être amenés à fermer des postes frontières stratégiques. Mais la porosité des frontières et la pression des flux migratoires pourraient fragiliser les dispositifs de sécurité mis en place par les pays voisins.

Dans cette hypothèse, on pourrait assister à un éclatement du G5 Sahel et à la création de nouvelles zones de coopération des pays du G5 Sahel avec des pays voisins (Maroc, Algérie, Nigeria, etc.). Ces zones se formeraient en tension les unes par rapport aux autres.

Bibliographie

UNFPA, « Comprendre le Sahel à travers son histoire, sa géographie et ses défis sociodémographiques et sécuritaires », 2020-2021.

Banque mondiale, « Région du Sahel : Rapport national sur le climat et le développement », septembre 2022.

BIRABEN Jean-Noël, « Le vieillissement des populations et ses conséquences économiques et sociales ». In: *Population*, 13^e année, n°4, 1958. pp. 688-694.

NGUEMBOCK Samuel et PARANT Alain (Dir), « Les pays du G5 Sahel : perspectives démographiques et enjeux géopolitiques à l'horizon 2030 », Rapport n°4, Futuribles et IRIS, mars 2017.

Banque Mondiale, Groundswell, « Afrique : Les migrations climatiques internes dans les pays d'Afrique de l'Ouest », Résumé analytique, BIRD, 2021.

NGOM Mabingué, « Démographie et insécurité croissante dans le Sahel : trois scénarios d'avenir », 22 juillet 2021 : <https://ideas4development.org/demographie-et-insecurite-croissantes-dans-le-sahel-trois-scenarios-davenir/>

BORELL Josep, « Sahel : pour gagner la guerre, il faut maintenant gagner la paix », le 21 février 2021 : https://www.eeas.europa.eu/eeas/sahel-pour-gagner-la-guerre-il-faut-maintenant-gagner-la-paix_fr

Banque mondiale, Rapport sur la Situation Economique en Mauritanie, juin 2022.

Banque Africaine de Développement, Perspectives économiques au Mali en 2022.